LA SEMAINE COMMERCIALE

Les événements commerciaux de la semaine passée ne sont pas nombreux ; à part une hausse de ⅛c sur les sucres et de 1c sur les mélasses, il n'y a à constater une semaine d'activité que dans le commerce des joujoux ; les autres lignes d'affaires ont été calmes. L'année 1887 s'est terminée tranquillement. Pourtant ses débuts annonçaient beaucoup ; l'hiver dernier a été passable pour le commerce de détail ; au printemps, à l'ouverture de la navigation, nous avons constaté une activité fièvreuse dans toutes les branches d'affaires, puis tout à coup, au milieu de l'été, nous avons vu la marchandise sèche relâcher de son activité pendant que les épiceries, les ferronneries, les bois, voyaient accroître le volume de leurs affaires. L'automne a été peu favorable aux marchandises sèches, et le chiffre d'affaires des autres branches du commerce s'est assez bien maintenu.

En réalité la où il y a eu prospérité réelle ça été dans le commerce des fromages ; tout semble s'être réuni en 1887 pour favoriser cette industrie: une température défavorable en Angleterre a nui aux pâturages et par conséquent à la fabrication des fromages, ce qui a porté à un chiffre beaucoup plus fort qu'auparavant la demande anglaise et occasionné ici une hausse très favorable au fabricant qui a pu disposer de sa production pendant tout l'été à une moyenne de 11½c à 12c la livre. A un pareil prix, le fromager a produit tant qu'il a pu en dépit d'une saison de grande sécheresse et l'on peut voir par le tableau ci-bas, l'importance que posséde aujourd'hui le commerce des fromages et la marche qu'il a suivi depuis quelques années ; l'exportation de ce produit, du port de Montréal seulement a suivi la progression suivante depuis 1879 :

	Canadien	Etranger	Total
1887....	$6,371,604	$475,491	$6,847,095
1886....	4,341,749	419,278	4,761,037
1885....	4,866,868	500,923	5,368,786
1884....	5,922,002	634,736	6,556,738
1883....	4,832,634	443,042	5,275,676
1882....	4,288,108	565,752	4,853,860
1881....	9,275,623	442,995	3,718,618
1880....	3,370,064	351,864	3,621,928
1879....	2,059,889	181,380	2,241,269

Par contre, l'exportation de nos beurres a décru pendant la période de 1879 à 1887, comme suit :

	Canadien	Etranger	Total
1887....	$ 603,160	$ 17,862	$ 621,022
1886....	586,624	24,458	611,082
1885....	563,081	132,953	666,034
1884....	986,532	112,854	1,099,386
1883....	1,160,865	34,753	1,195,618
1882....	949,893	.....	949,893
1881....	1,633,903	40,047	1,673,950
1880....	2,516,660	63,062	2,579,722
1879....	1,873,788	39,203	1,911,991

Il ne s'en suit pas que la production de cet article ait beaucoup diminué, mais la consommation intérieure a augmenté ; d'un autre côté, il faut bien l'avouer, nos fabricants de beurres n'ont pas paru se soucier beaucoup depuis quelques années de la qualité exigée pour les beurres d'exportation, et l'on voit qu'ils n'ont pas réussi comme les fabricants de fromages.

L'année dernière la récolte dans la province d'Ontario a été généralement faible, laissant peu de chose ou presque rien aux cultivateurs à disposer pour les marchés. Dans le Manitoba, la récolte des blés a été très satisfaisante ; dans la province de Québec, elle a atteint une bonne moyenne, les foins exceptés ; ce qui va permettre à nos cultivateurs de profiter de la hausse actuelle sur les grains, avenant de bons chemins d'hiver, car nous cotons aujourd'hui : blé blanc d'hiver canadien 92c, blé du printemps 90c, blé roux d'hiver 92c à 94c, blé du Manitoba No 1 90c, avoine par 32 lbs 38c à 40c, orge par 49 lbs 70c, seigle par 56 lbs 50c, maïs droit payé 75c, pois par 66 lbs 80c, sarazin 50c.

Un fait qu'il est fort utile de noter pour l'année 1887 et en prévision de la prochaine saison, c'est le ton de raideur que métaux ont pris depuis quelques mois. D'abord, le printemps dernier, les fers par l'effet du nouveau tarif ont haussé ; tout l'été durant le prix en a été maintenu élevé et voici que nous apprenons qu'une partie des propriétaires de hauts fourneaux dans l'ouest de l'Angleterre ont decidé de reduire leur production de moitié afin de mieux maintenir les prix et d'éviter les encombrements de stocks. Il y a plus ; l'étain et le cuivre deux métaux de nécessité première se trouvent chacun sous le contrôle de combinaisons puissantes qui tout naturellement les feront payer très cher à la consommation ; ainsi un syndicat a été formé dernièrement à Paris pour tenir les prix du cuivre, il se compose des Rothschilds, du Comptoir d'escompte, de la Banque de Paris, de André, Girod et Cie, et d'un M. Secretan. Ce syndicat entreprendra pendant deux ans, sous la direction de la Société des métaux, l'acquisition et la vente du cuivre des compagnies minères qui voudront adhérer au syndicat.

Nous ne connaissons pas encore le nom du syndicat qui tient l'étain, mais le fait est positif qu'il est entre les mains de la spéculation Aujourd'hui, sur notre marché, nous cotons l'étain à 40c la livre en lingot, très ferme et à 41c en barre très ferme aussi ; le cuivre à 19c en lingot et 22c en feuille, avec stocks réduits et avec perspective de hausse nouvelle.

Pendant la dernière semaine, les denrées sur les marchés de la ville ont vu peu d'affaires ; et rien n'indique une reprise sérieuse d'affaires avant la formation complète du pont de glace devant notre ville.

Nos marchés commencent à être un peu mieux pourvus en fourrages, et nous cotons cette semaine assez ferme le mil, choix, $10 le 100 bottes ; le foin inférieur $7. Le foin pressé est stable pour le moment à $12 la tonne pour le No. 1, $11 pour le No. 2 et $10 pour le No. 3.

Le marché monétaire paraît devoir être plus facile, mais les escomptes tiennent régulièrement à 7 et 8 pour cent.

La perspective générale pour la prochaine saison est celle de la tranquillité, excepté peut-être pour les grains.

Les détectives de Montréal

Une dépêche de Toronto dit que le détective Frank Wilson *alias* Hayner est allé trouver, hier, M. W. S. Harkins, de la "Golden Giant Company" et lui a demandé s'il était vrai qu'il ait donné à un journaliste de Montréal les renseignements qui ont été publiés sur son compte dans le *Herald*.

M. Harkins a nié et a déclaré qu'il avait simplement dit que lui, Hayner, avait fait partie de la troupe pendant cinq semaines et qu'il était parti à la suite d'une discussion.

La dépêche ajoute que M. Harkins doit envoyer une lettre au *Herald* pour nier la véracité de l'entrevue publiée dans ce journal.

Hier matin, les avocats des prisonniers Naegle, Fahey et Bureau ont plaidé la requête qu'ils ont presentée pour faire admettre leurs clients à caution devant l'honorable juge en chef, sir A. A. Dorion.

Les honorables juges Doherty et Church étaient également presents.

Les avocats des prisonniers apportent à l'appui de leur demande d'*habeas corpus* les arguments suivants :

Nous demandons, disent-ils, l'élargissement des prisonniers, parce que la preuve contre eux n'est pas d'une nature telle qu'elle fasse naitre une grande présomption de leur culpabilité. M. Saint Jean rappela les faits a son point de vue, et prétendit qu'il n'y a pas contre les accusés, une preuve assez claire pour leur refuser le bref d'*habeas corpus* qu'ils demandent.

Il releve certaines parties du témoignage du detective Maxwell, afin de démontrer que le témoignage de M. Harvey contredit certains dires du nommé Wilson alias Hayner. Il commente le témoignage de Maxwell, le seul auquel il attache de l'importance. Maxwell jure que les trois accusés, Fahey, Neaglé et Bureau ont avoué avoir pris part au vol du Grand Tronc ; mais il ne peut rapporter leurs expressions mêmes, Maxwell jure que Wilson lui a dit que Fahey l'avait conduit à la gare du Pacifique le soir du vol, 30 octobre, et Harvey contredit cela en jurant qu'il a conduit Wilson à la gare. Les aveux de Bureau ont été obtenus illégalement : Bureau les a retirés, il a declaré qu'ils étaient faux, lorsqu'on l'a confronté avec ceux qu'il accusait faussement. Et comment avait-on provoqué ses aveux ? Maxwell et Wilson feignirent d'être prisonniers eux aussi.

Le detective Flynn, auquel Bureau avait refusé de faire des aveux, fit d'abord enfermer Maxwell avec Bureau et, en présence de ce dernier, lui fit des promesses en lui demandant de faire des aveux. C'est alors que Maxwell commença à faire des aveux et qu'il fut amené hors de la cellule. Flynn lui substitua Wilson auquel il promit la liberté et de l'argent pour se rendre à Chicago, s'il consentait à faire des aveux.

Wilson consentit et bientôt Bureau auquel on avait donné du brandy en quantité, demanda à faire des aveux aux mêmes conditions que Wilson. Il fit en effet de prétendus aveux, qu'il s'empressa de déclarer faux, en présence des deux autres accusés. M. Saint-Jean conclut en produisant trois déclarations assermentées par les prisonniers.

John Fahey, Louis Naeglé et J. B. Bureau jurent qu'ils sont innocents et qu'ils ne font cette demande d'élargissement qu'afin de recueillir eux-mêmes les preuves de leur innocence ; qu'ils n'ont pas le moindre desir de se soustraire à un procès, si les grands jures trouvent fondées les accusations portées contre eux ; qu'au contraire il leur tarde de prouver la fausseté et la malice de ces accusations. Ils promettent donc sur leur serment de comparaître devant la cour d'Assises au mois de mars prochain et ils offrent comme garantie de leur comparition des cautions excellents.

Après M. Saint-Jean, M. A. Globensky prend la parole et s'efforce de démontrer que la preuve ne peut, à coup sûr, établir contre les accusés rien de plus que la complicité après le fait, jusqu'au moment, du moins, où cette preuve sera détruite par la contre-preuve de la défense. Or la complicité après le fait, même dans un cas de felonie, n'est punissable que de deux années de détention, au plus. La gravité de l'accusation n'est donc pas telle qu'on doive refuser de remettre les prisonniers en liberté sous caution. M. Globensky cite des auteurs et des précédents.

M. Kerr, avocat du Grand Tronc, se lève après M. Globensky, et rappelle tous les faits de la cause ; les aveux des prisonniers au detective Maxwell, leur présence simultanée à la gare Bonaventure le jour du vol, entre midi et trois heures, prouvée par M. Marcus Alex et M. John Neilson, employés du Grand Tronc et du Vermont Central ; leur presence simultanée à maintes reprises dans la maison de Philipps et tous les autres incidents qui fortifient la preuve de corroboration.

L'affaire reste en délibéré devant l'honorable juge en chef, sir A. A. Dorion.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

(Du *Monde*, de Paris)

CONFERENCES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES AU CANADA.—L'UNIVERSITÉ LAVAL. SES ÉPREUVES.—SES SUCCÈS.

On nous écrit de Québec, le 30 novembre :

La période annuelle des lectures et conferences publiques, si propres à charmer les loisirs de nos longues soirées d'hiver, vient de s'ouvrir à Quebec et a Montreal.

Ces festins de litterature et de science, servis à la foule des amateurs par differentes sociétes, ne sauraient offrir tous le même attrait. Notre classe instruite se porte de préférence vers les claires de l'Université Laval. Là, en effet, se donnent regulierement, chaque semaine, pendant l'espace de plusieurs mois, des leçons publiques sur les sujets les plus varies, et l'Université a le bonheur de voir la parole de ses professeurs honorée par un auditoire intelligent et nombreux, entourée de respect et soutenue des plus vifs applaudissements.

C'est que les Canadiens-français, à travers les crises de leur vie politique et malgre leur contact avec des races d'un genie tout autre que celui qu'ils tiennent de la France, n'ont pas pas perdu le goût du vrai et du beau ; c'est qu'aussi l'Université Laval, par la valeur non moins que par l'étendue de son enseignement, repond a leurs plus nobles besoins et à leurs aspirations les plus elevées.

Ma derniere lettre, on s'en souvient, a fait connaitre en quelques mots les origines de cette institution. C'est plus qu'une œuvre locale ou diocesaine ; c'est une institution provinciale et en quelque sorte nationale. Fondee par le seminaire de Quebec, a la demande des évêques de toute la province, sa naissance et son organisation en faisaient le centre naturel des Canadiens-français, le soutien de leur foi, le boulevard de leur nationalité, le gage puissant de leur progres intellectuel et social.

Or, il est penible de le rappeler, cette Université si unanimement desiree et demandée, jugée par tous si necessaire au developpement de l'Eglise et de la société canadienne, n'a pas reçu tous les encouragements qu'elle pouvait legitimement espérer. Loin de là, des les commencements, elle s'est vue en butte aux attaques les plus violentes.

Ces luttes malheureuses entre cathoiiques, luttes qui peuvent surprendre au premier abord, n'étonnent plus du moment qu'on jette les yeux sur la marche historique des choses humaines.

Les œuvres de l'homme ressemblent aux œuvres de la nature : il leur faut subir l'imperieuse loi qui veut qu'en general rien ici-bas n'atteigne son perfectionnement si ce n'est par une evolution lente et progressive. Soumises à cette loi comme l'histoire l'atteste, c'est le sort des grandes institutions, à peine creées, de voir bientôt naitre sous leurs pas des difficultés de toutes sortes, plus ou moins grandes, plus ou moins nombreuses, qui sont leur épreuve et qu'en surmontant elles font servir à leur gloire.

L'Université Laval ne pouvait d'elle-même échapper a cette necessité, et la Providence divine n'a pas voulu l'y soustraire.

Comme premier obstacle à ses succès, signalons cette profonde et instinctive rivalite qui de tout temps divisa les deux grands centres du Canada français, Quebec et Montréal, ainsi que l'incontestable prépondérance de cette derniere cite au point de vue des interêts matériels. Imposer à Montréal le joug universitaire de Québec, c'est-à-dire, d'une ville beaucoup moins riche et beaucoup moins populeuse, n'était-ce pas faire peser sur la metropole de l'industrie et du commerce en ce pays une humiliation trop sensible ?

Ajoutons que c'était l'heure où, ému par les ruines du passé et les incertitudes de l'avenir, notre siecle discutait avec passion les célebres questions politico-religieuses et sociales de l'époque. L'Europe, notamment la France, était en feu. Le vent de ces brûlantes actualités traversa les mers et ne tarda pas à allumer dans les esprits du Nouveau-Monde l'ardeur de polémique qui dévorait l'ancien. Ici, comme là-bas, on se partagea en deux camps.

L'Université Laval, fortement attachée aux traditions doctrinales de l'Eglise et aux enseignements si sages des docteurs romains, ne pouvait, sans manquer à cette fidélite, méconnaitre les conditions sociales de notre âge, non plus que la situation particuliere de l'Église catholique au Canada. Quelques-uns de ses professeurs crurent opportun de rappeler une distinction faite, il y a plusieurs siecles, par le prince des théologiens, saint Thomas d'Aquin, entre la tolérance dogmatique de l'erreur, qui n'est jamais permise, et la tolérance pratique, que de graves circonstances peuvent autoriser.

Les esprits s'échaufferent : on ne s'entendit point. Force accusations furent successivement lancees contre l'Université Laval, et les partisans d'une seconde université à Montréal, mettant à profit ces griefs, les soumirent à differentes reprises au jugement de Rome.

Sept fois en quelques années, on fit appel à l'autorité suprême, et sept fois l'auguste tribunal soutint Québec contre les prétentions et les dénonciations de ses adversaires.

En 1876 cependant, le Saint-Siège, désireux de mettre un terme à des luttes sans cesse renaissantes par le decret qui érigeait canoniquement l'Universite Laval et la reconnaissait la seule université catholique de cette province, étendit à la ville de Montréal les quatre facultés de Québec. L'Université obtempéra aux vues de Rome et travailla de tout son pouvoir à en assurer l'exécution.

Peu à peu, à partir de cette date, l'opposition perdit de sa force. Les récentes déclarations faites par Léon XIII dans son encyclique *Immortale Dei* touchant les rapports de l'Église avec la société, semblent avoir définitivement porté la lumiere dans les esprits et jeté dans les cœurs une semence féconde d'union et de paix.

On peut maintenant considerer comme un principe consacré l'unite de l'enseignement universitaire en cette province. Ce qui n'a pas peu contribué à consolider cette œuvre de pacification, c'est l'élévation de l'illustre et dévoué défenseur de l'Université Laval, Mgr Taschereau, à la dignité de cardinal. Il faut y voir l'aurore d'une ère nouvelle.

Certes, aujourd'hui, après tant d'épreuves victorieusement subies, rien ne paraît manquer à l'Université Laval de ce qui peut en faire une institution vraiment digne de l'Église, digne aussi de la science qu'elle représente, digne du nom français qu'elle porte, digne enfin de la mission nationale qu'elle est appelée à remplir.

C'est par essence une œuvre catholique. L'Eglise est son âme et sa vie : elle y tient par tout son être. Nous l'avons dit ailleurs, un conseil superieur, composé de NN. SS. les évêques de la province de Québec, y veille aux intérêts de la foi et des mœurs. Des prêtres zélés, des laïques dévoués à la cause catholique et d'une probité reconnue, sont charges de l'enseignement. L'administration et la discipline sont aux malins du clerge. L'Université a pour visiteur et chancelier apostolique l'archevêque de Québec, pour protecteur à Rome le cardinal-prefet de la Propagande, pour soutiens plus puissants encore le Sacré Cœur de Jésus, auquel elle s'est perpétuellement consacrée, et Marie Immaculée, dont elle a choisi la solennite comme fête patronale. Pourrait-on contester la valeur de pareilles garanties ?

Comme université, c'est-à-dire au point de vue des sciences, des lettres et des arts, l'institution dont nous parlons, quoique née d'hier, permet déjà de concevoir à son sujet les plus brillantes espérances. Ses cours embrassent tout le domaine du programme universitaire.

La plupart de ses professeurs, avant d'enseigner, ont puisé la vraie doctrine aux centres les plus renommés des sciences divines et humaines. Il n'est pas sans interêt de rappeler qu'à l'apparition de l'Encyclique *Æterni Patris*, par laquelle Leon XIII rétablissait sur leur antique base la philosophie et la théologie, on vit cette jeune Université de Québec entrer de suite, pleine de courage, dans le vaste mouvement suscité par le chef de l'Église, et devancer même sur la voie des nobles progres un grand nombre d'institutions catholiques européennes.

En effet, depuis neuf ans, conformément aux désirs du Saint-Pere, les leçons de philosophie données à l'Université procedent fidelement d'après les principes et la methode du docteur Angélique saint Thomas.

Il serait difficile de calculer d'avance tous les salutaires effets que comporte une restauration aussi importante et aussi profonde. Ce qui est hors de doute, c'est que, la philosophie étant le fondement de toutes les sciences, ses progres intéressent au plus haut degré le developpement général de l'esprit humain. Ce qui est certain encore, c'est qu'à cette restauration des etudes scholastiques sont intimement liés l'honneur et le triomphe des sciences théologiques.

Voilà pourquoi la faculté de theologie à Québec se rendant en cela aux sages volontés de Son Eminence le cardinal Taschereau en même temps qu'elle faisait acte d'obeissance au Pere des croyants, s'empressa d'adopter comme texte de ses leçons dogmatiques cet admirable livre où philosophie et théologie marchent d'accord la main dans la main, vers le plus haut perfectionnement de la pensée : je veux dire la Somme theologique.

Ce zele éclaire pour la gloire des sciences l'Université Laval sait l'étendre aux progres des lettres. Nous devons à l'Eglise, à ses maisons d'éducation, à son clergé, la conservation de notre langue ; a elle aussi, specialement à son Université, notre peuple est redevable de l'éclat que les lettres françaises, trop longtemps cachées sous les nuages sombres de l'horizon politique, commencent à jeter sur l'Amerique du Nord.

Qu'est ce que notre littérature, à nous Canadiens-français ? La vieille langue de France, transportée ici par nos pères, rajeunie sur les levres de ce peuple nouveau lui parlant de ce qu'il adore et de ce qu'il aime, de sa foi, de son histoire, de la patrie qu'il habite, de la patrie toujours chère qu'habitaient ses aieux.

Or, si l'Université Laval se glorifie d'être une œuvre catholique, elle se honore grandement aussi du titre, d'institution française. Le français est la langue qu'on y parle, la langue principale qu'on y enseigne, c'est la parole française qui retentit du haut de ses chaires de droit, de médecine, de sciences naturelles, d'histoire, de litterature et d'éloquence. Les conferences universitaires que je signalais au commencement de cette lettre, en s'adressant à l'élite de la société canadienne, sont sans contredit l'un des meilleurs elans imprimés jusqu'ici a notre littérature nationale.

Plusieurs écrivains de l'Université ont publié sur la théologie, le droit, l'histoire, etc, des ouvrages que la posterité accueillera avec reconnaissance.

Je crois faire plaisir aux lecteurs du *Monde* en leur annonçant qu'une revue trimestrielle, intitulée : *le Canada français* et redigée en grande partie par des professeurs de cette même Université Laval, viendra bientôt apporter sa pierre—peut être une colonne de marbre—au monument des lettres canadiennes.

C'est ainsi que l'institution fondée et soutenue par le seminaire de Québec, au prix des plus grands sacrifices, pour donner à nos populations catholiques l'enseignement supérieur dont elles ont besoin, poursuit avec courage et succès sa patriotique mission. Planant au-dessus des partis politiques, elle n'a en vue que le plus grand bien de la religion et de la société.

Des élèves lui viennent de toutes les parties du pays et jusque des Etats Unis. Quatre grands séminaires et quinze colleges affiliés participent aux bienfaits de son influence. Qui pourrait dire ce que, depuis trente-cinq ans, elle a déjà fourni de prêtres aussi savants que zélés, de médecins, de legistes, de citoyens honnêtes, d'hommes d'Etat eclaires !

En ouvrant l'annuaire dans lequel, chaque année, elle rend compte de ses travaux et où se trouvent mentionnés les grades académiques conferés par elle, on est surpris de rencontrer les noms les plus illustres du monde littéraire et scientifique. C'est ainsi qu'elle compte avec orgueil parmi ses docteurs ès lettres LL. EE. lord Dufferin et le marquis de Lorne, M. Lucien Brun, M. Claudio Jannet ; parmi ses docteurs en philosophie, Mgr Talamo et Mgr Lorenzelli, de Rome ; parmi ses docteurs en théologie, Mgr Satolli, professeur de dogme au séminaire de la Propagande, l'auteur de tres profonds et tres fideles commentaires de la Somme theologique de saint Thomas.

Ces noms ne valent-ils pas le meilleur des eloges ? On comprend, apres cela, que Leon XIII ait pu dire qu'il tenait a l'Université Laval comme à la prunelle de ses yeux.

Depuis quelques années, les évêques catholiques des Etats-Unis travaillent de toutes leurs forces a l'etablissement d'une grande et riche Université, en rapport avec les besoins de l'immense république. Ce sera, nous dit-on, une œuvre colossale. Nous le souhaitons. Mais, en tout cas, il est un titre dont l'Université Laval est fiere et que nulle institution americaine ne saurait lui ravir ; c'est d'avoir été la premiere Université catholique de ce continent !

AMICUS.

PROVINCE DE QUÉBEC

SAINT-NICOLAS—Un nommé Lazare Boucher, âge d'a peu pres cinquante ans, qui depuis quelques mois avait été interné dans la prison du district, pour la fabrication illicite de whisky, est mort subitement ces jours derniers à la residence de M. Roberge, de Saint-Nicolas.

SHERBROOKE—Dans toute la haute ville, dit le *Pionnier*, il n'est de ce temps-ci question que d'une apparition qui aurait été aperçue pres de l'ancien cimetiere. On parle d'un fantome qui porterait l'habit de prêtre ! Inutile de dire que nous n'accordons aucune creance à cette histoire, non que nous voulions nier la possibilité de pareilles apparitions, mais parce que nous estimons qu'il ne faut pas croire trop à la legere ces contes de surnaturel, qui bien souvent naissent d'une illusion d'optique, ou de l'imagination frappee.

SAINTE-THERESE — La première messe a été celebree a Noël, dans la nouvelle eglise. On estimait la foule à 1500 personnes. La messe fut celébrée par M. l'abbé Forget, accompagne de M. T. Sauriol et de M. N. Lavallee. M. Forget est un enfant de la paroisse, dernierement ordonné à Ottawa, ou il exercera le ministère.

M. A. Nantel a donné le sermon de circonstance.

—Plusieurs citoyens de Sainte-Thérèse ont présenté une superbe canne à pommeau d'or à M. l'abbé Charlebois, curé, le jour de Noël, à l'occasion de la première messe celebrée dans la nouvelle et splendide église.

SAINTE-ADELE—Revenu des Etats-Unis depuis à peu près un an, apres y avoir fait quelques épargnes, il s'était enfoncé seul au cœur de la forêt, faisant de son terrain un choix judicieux, dans le canton Wolfe ou paroisse de Saint-Faustin vers les confins de laquelle on a découvert une jolie plaine, relativement très grande, qui s'étend loin jusque dans le canton Grandison. Comme une épaisse futaie, large de plusieurs milles la sépare des établissements les plus rapprochés, les colons n'osaient encore sans chemins, envahir la future paroisse. Il fallait l'exemple d'un jeune homme courageux ; on n'attendit pas longtemps ; ce fut Alexis Labelle, fils de M. Maxime Labelle qui le donna. Dans l'eclaircie que sa cognee ouvrit, il se prepara une riche moisson pour l'automne, eleva, non pas un chantier, mais une bonne maison, une grange et diverses autres batisses, fit enfin les preliminaires d'une ferme de premiere classe. Il ne manquait plus que la maitresse de ceans, une épouse digne de ce colon énergique, modele des jeunes gens ; et on dit que la ceremonie nuptiale devait avoir lieu vers le *jour de l'an*.

Mais, le 27 novembre dernier, une idée funeste s'empare de lui. Il se met en tête d'aller faire la pêche sur le lac Superieur, un des lacs des environs, persiste dans son dessein malgré les instances de ses compagnons qui s'efforcent de le retenir, en le suppliant de ne pas s'exposer sur une glace encore trop fragile. Dans les petites connetables dans les grandes chutes, Joseph Labelle est un homme détermine, une fois sa résolution prise, il l'execute. Il quitte donc le chantier,—tous travaillaient dans un chantier à faire les billots,—suivi d'un ami qui ne veut pas le laisser partir seul. Peu apres, celui-ci revient à la hâte, le cri d'alarme à la bouche, la figure decomposee par l'anxiete ; Joseph se noie, au secours ! On s'élance, on se precipite ; il est trop tard. Le pauvre jeune homme, celui qu'on aimait et qu'on admirait, est disparu depuis quelques minutes et ne reparait plus ; vingt huit pieds d'eau le recouvrent ; et les fragments de la glace, qu'il a brisée sur la longueur d'une demi arpent, attestent de l'énergie et du désespoir de ses derniers efforts. Son pauvre pere se lamente et s'arrache les cheveux.

Quand on le trouva, on s'aperçut que ses mains étaient dechirees par les arêts des fragments de glace.

Les funerailles de Joseph Labelle eurent lieu le 30 novembre, à Sainte-Adèle, au milieu d'un grand concours de personnes qui l'avaient bien connu et estime pendant sa vie. C'etait un jeune homme sobre, econome, réserve, sérieux et actif ; on remarquait son bon jugement ; il était cité comme un modèle.

Son exemple commençait à porter des fruits dans le vallon qu'il avait ouvert à la colonisation.

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Pour garnir les Maisons

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

— ET DE —

TAPISSERIES

Voyez-les avant d'acheter ailleurs.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNER

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'epiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M. FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. RÉMON

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa ; Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD ALEX. C. RUTHERFORD

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR MCVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

MCLEOD STEWART F. H. CHRYSLER J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

Docteur NOLIN

CHIRURGIEN-DENTISTE

Coin des rues Sussex et Rideau

OTTAWA

Heures de Bureau : - - De 9 a.m. à 5 p.m.

Dr J. A. FISSIAULT

CHIRURGIEN-DENTISTE

25 rue Sparks, vis-à-vis le Russell

Extraction des dents à l'aide du gaz. Heures de bureau, de 9 à 3 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARIO.

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc, communiées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

— DE —

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, epicier.)

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-8

HOTEL INTERNATIONAL

12 et 14 RUE GEORGE - - - - - OTTAWA

Prix de la pension pour les voyageurs, $1 00 par jour. Table d'hôte, $3 par semaine. Excellent menu : Beefsteak, tranches de mouton, huitres en toutes saisons, vins choisis durant la saison, à ordre et sous le plus court avis.

On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite.

J. W. LANCTOT, Propriétaire.

19 11 87-88

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

HENRY WATTERS

CHIMISTE ET PHARMACIEN

Coin des rues Sparks et Bank.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

BALANCES !

Aux Manufacturiers, Compagnies et hommes d'affaires.

Nous venons d'agrandir notre établissement, et nous y avons fait ajouter de nouvelles machines, afin de faciliter nos travaux manufacturiers, de reparations et d'ajustement de toutes les sortes de balances en usage.

Voici le certificat de C. T. Bate et Cie :

"Nous avons trouvé excellent le travail de réparations et d'ajustement de nos balances et poids, et nous n'hésitons pas à recommander votre établissement aux hommes d'affaires en général."

PRITCHARD & ANDREWS

Manufacturiers de Balances

175—RUE SPARKS—175

New England Paper Co.

BUREAU ET ENTREPOT:

21 ET 23 RUE DE BRESOLLES

MONTREAL

Demandez nos Echantillons

COMPAGNIE D'ASSURANCE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

"North British and Mercantile"

Fondée en 1809.

RESSOURCES DE LA COMPAGNIE:

Capital autorisé	£3,000,000	Stg
do souscrit	2,500,000	"
do payé	625,000	"
Fonds et réserves du feu, au 31 décembre 1885	1,592,235	"
Fonds des annuités et de la vie	3,841,194	"
Revenu : Branche du feu	1,186,865	"
Revenu : Branches des annuités et de la vie	551,307	"

AGENTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA

Bureau principal pour le Canada: No 78 rue Saint François-Xavier, Montréal.

THOMAS DAVIDSON, Directeur-Gérant. P. R. FAUTEUX, GUSTAVE FAUTEUX, sous-Agents

110

The Liverpool & London & Globe

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF, - - - - $31,000,000

Montant placé au Canada, $900,000

DIRECTEURS AU CANADA:

HON. HENRY STARNES, Président

THOS. CRAMP, Ecr., Vice-Préside

THEODORE HART, Ecr. A. HOOPER, Ecr.

EDMOND J. BARBEAU, Ecr.

Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés.

CYRILLE LAURIN, Agent de la cité. G. F. C. SMITH, Sec.-résident.

Bureau principal et succursale au Canada:

16—PLACE-D'ARMES—16

MONTREAL

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette LIGNE FAVORITE pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques), partiront de la

Jetée No 42 de la Rivière du Nord

Au bed de Morton Street.

LA BRETAGNE, DE JOUSSELIN, Samedi, 7 Janvier, à MIDI.

LA NORMANDIE, DE KERSABIEC Samedi, 14 Janvier, à 6 A. M.

LA GASCOGNE, SANTELLI Samedi, 21 Janv., à 11 hres A. M.

LA BOURGOGNE, FRANGEUL Samedi, 28 Janvier, à 5 hres A. M.

Prix du Passage pour le Hâvre :

Première cabine (vin compris) ..... $100 et $80

Seconde Cabine $60

Entrepont, de New-York au Havre $26

do de New-York à Paris $29

Billets aller et retour à prix réduits, valables pendant une année.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent, et prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en épargnant beaucoup d'argent, d'ennuie et de temps.

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 3 Bowling Green, foot of Broadway

MONGENAIS BOIVIN & CIE, 338 rue Saint Paul. Agents pour Montréal

Vapeurs de la Malle Royale

DOMINION

Service de Liverpool

DATES DES DÉPARTS

| De Baltimore | D'Halifax |